

Ce compte-rendu a pour objectif de reprendre les principaux échanges et de transmettre les essentielles informations communiquées lors de cette réunion.

Le dernier kilomètre dans la chaîne de distribution de marchandises aux entreprises, aux commerces et aux particuliers, en milieu urbain.

Ordre du jour :

- I. Intervention de Madame **Constance MARECHAL DEREU**, Directrice générale de France Logistique.
→ **La logistique urbaine durable « Le dernier kilomètre ».**
- II. Intervention de Madame **Delphine JANICOT**, Directrice Marketing & Communication URBYS.
→ **URBY Solutions, optimisation de la logistique urbaine.**
- III. Intervention de Monsieur **Raphaël JATTEAU**, Fondateur et PDG de Cocoparks.
→ **Solution de gestion du stationnement et de la voirie, en temps réel.**
- IV. Intervention de Monsieur **Clément CARREAU**, Responsable des affaires publiques de Phénix.
→ **Solutions contre le gaspillage, pour un impact social et environnemental.**

Madame **Florence de PAMPELONNE**, Maire-Adjointe de Meudon et Conseillère régionale d'Ile-de-France et Madame **Isabelle COVILLE**, Maire-Adjointe de Levallois et Conseillère Territoriale de l'EPT POLD, Responsables du Réseau Développement Durable 92 remercient les Elus et leurs collaborateurs pour leur présence.

Madame **Florence de PAMPELONNE** rappelle la genèse de ce réseau créé en 2014 et dont elle est responsable depuis cette date. Depuis le début de ce mandat, elle forme un binôme avec Madame **Isabelle COVILLE**, permettant d'enrichir et de développer les ordres du jour de chaque rencontre.

Madame **Isabelle COVILLE** précise que la thématique de cette réunion a pour objectif d'évoquer la question du « dernier kilomètre », enjeu écologique, en particulier dans des zones urbaines denses comme au sein des communes des Hauts-de-Seine (dans leur grande majorité).

Cette question sera donc examinée d'un point de vue théorique avec « France Logistique » et d'un point de vue plus pratique, avec deux interventions : Urby Solutions et Cocoparks.

Elle rappelle qu'un questionnaire a été communiqué aux Elus afin d'avoir un retour d'expériences, sur les actions menées au sein des villes. Il sera joint à cette synthèse. L'objectif est de faire une synthèse des réponses afin de partager les « bonnes pratiques et les initiatives innovantes ».

I. Intervention de Madame Constance MARECHAL DEREU, Directrice générale de France Logistique.

→ La logistique urbaine durable « Le dernier kilomètre ».

Madame **Constance MARECHAL DEREU**, Directrice générale de France Logistique, remercie **Madame de PAMPELONNE** et **Madame COVILLE**, pour leur invitation et pour la présence des représentants des communes (Elus et collaborateurs).

Elle rappelle, tout d'abord, que l'association « France Logistique » regroupe et coordonne depuis sa création en janvier 2020, l'ensemble des acteurs privés de la filière logistique française. Elle reste le référent pour les pouvoirs publics. Son objectif est donc de promouvoir cette filière, en prenant en compte les aspects de la transition écologique et numérique.

Différents maillons composent la chaîne logistique et sur plusieurs kilomètres. La logistique « urbaine » est représentée par les professionnels du transport mais également par les artisans ayant leur propre service de transport. Toutes marchandises ou tous produits passent forcément par l'étape incontournable du « transport ». C'est un service qui est au service de l'économie nationale et internationale.

C'est en octobre 2021, à la suite d'un travail mené conjointement avec Madame **Anne-Marie IDRAC**, Présidente de France Logistique, Madame **Anne-Marie JEAN**, Vice-Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg et Monsieur **Jean-Jacques BOLZAN**, Maire-Adjoint de Toulouse, qu'un rapport sur la logistique urbaine durable est remis au Gouvernement.

Celui-ci rappelle que la logistique implique l'approvisionnement de la population sur plusieurs kilomètres (et pas seulement le dernier). Elle reste aussi une source de nuisances : bruits, pollutions, embouteillages, stationnements ...

→ Les problématiques étant variées, les solutions doivent être variées.

Ce rapport souligne la nécessité de renforcer les liens entre la filière logistique et les collectivités territoriales ainsi qu'à renforcer les actions de l'État (accompagnement, évolutions législatives...).

Ce sont des enjeux majeurs sur lesquels les différents acteurs doivent collaborer.

→ **Enjeu de gouvernance :**

Au niveau local (régions - communes) et national

Secteurs privés et publics

Coordonner les actions de tous

- Pour trouver des solutions permettant de fluidifier les flux « clients consommateurs » et « clients entreprises ».

→ **Enjeu foncier :**

Zones de stockage et de localisations des entrepôts.

Organisation de l'espace pour le chargement et le déchargement.

- Favoriser des lieux stratégiques de l'implantation d'infrastructures, en prenant en compte l'aspect écologique et économique (et non-éloignés des zones de chargement et de déchargement).

→ **Enjeu de circulation et de stationnement :**

Adapter le besoin au flux*

Travailler sur les places de stationnement « véhicules et transports »

- Harmoniser la réglementation de stationnement et de circulation entre les territoires.

*À noter : *certaines données de transporteurs impliquent des données clients. Il est donc parfois difficile de les obtenir, pour des raisons de confidentialité internes aux entreprises.*

Échanges :

Des véhicules de 3,5 tonnes ou moins ne sont pas considérés comme des transporteurs, pourtant certains sont des véhicules d'artisans rencontrant les mêmes problématiques que les transporteurs.

La zone à faibles émissions en Ile-de-France rencontre des difficultés dans sa mise en place : calendrier contraint, remplacement des véhicules professionnels et particuliers...

Des solutions alternatives à l'électrique sont envisagées comme l'hydrogène. Cette réflexion est la preuve d'une prise de conscience. Cependant, même si ces alternatives se développent, l'essor n'est pas suffisant pour répondre aux besoins actuels et à venir. Le « timing » est à ajuster.

Il est rappelé qu'au regard du nombre de décès, dû à la pollution atmosphérique, par an, il est impératif de développer des solutions et de déployer des zones à hydrogène vert (et non gris) et pas seulement en périphérie.

Il est nécessaire de proposer des alternatives : réduire les distances à parcourir (développer les circuits courts), repenser ou renforcer le flux rail et fluvial...

Sur ce dernier point, les rails en Ile-de-France sont saturés par le flux « voyageurs » couplé à celui du transport. Le réseau fluvial implique au niveau du transport des zones de stockages, de chargements et de déchargements.

II. Intervention de Madame Delphine JANICOT, Directrice Marketing & Communication URBY.

→ URBY Solutions, optimisation de la logistique urbaine.

Madame **Delphine JANICOT**, Directrice Marketing & Communication URBY, souligne l'objectif de URBY Solutions : rationaliser et optimiser les livraisons (livrer et récupérer).

- C'est un enjeu dans un contexte écologique.
- Ce sont actuellement 10 millions de livraison, par jour.
- Le sujet de la réglementation est de plus en plus contraignant, selon les territoires ces contraintes diffèrent.

URBY est un réceptacle de tous les flux. Il s'agit de décharger les entreprises de cette contrainte et de diminuer le nombre de camions de transports dans les villes.

La crise sanitaire a accentué cet effet « livraison ». Chacun a souhaité aménager ou réaménager son intérieur (habitation) et son extérieur (jardin, balcon). Le marché de l'habitat et du jardin a connu une très forte croissance et en conséquence la livraison également (le transport).

L'idée est de livrer la marchandise et de récupérer les déchets (cartons, plastiques) pour éviter le transport à vide. Un parcours collecte de déchets alimentaires (restauration scolaire) et de couches usagées (crèches) se développe.

Comme évoqué précédemment, les données sur le flux du transport appartiennent aux transporteurs mais surtout à leurs clients. En effet, dans des mêmes créneaux, il peut y avoir des flux concurrents.

La réglementation au sein des communes crée parfois de la restriction et de l'incohérence d'un territoire à un autre (horaires de livraison différenciées...).

Il est impératif d'avoir une réflexion globale pour proposer des solutions variées et adaptées.

Pour réduire les distances de transports, il faut également travailler sur le foncier et le rendre plus accessible. Au sein des Hauts-de-Seine, pour URBY, il est difficile de trouver des infrastructures ou / et des plateformes intermédiaires de 1000 m² à 3000 m². Pour la question des livraisons des artisans, une réflexion est menée avec des modèles, en cours de test.

Échanges :

La CCI 92 et la CMA 92 travaillent également sur ce sujet.

Concernant la réglementation au sein des communes, il est compliqué de tenir compte des impératifs des grandes chaînes de distribution et des transporteurs. Pour les indépendants (commerçants ou artisans), ce sujet de logistique est aussi complexe.

Pour exemple, un artisan strasbourgeois a eu 3000 euros de contraventions, sur une année, pour le stationnement.

III. **Intervention de Monsieur Raphaël JATTEAU, Fondateur et PDG de Cocoparks.** → **Solution de gestion du stationnement et de la voirie, en temps réel.**

Monsieur **Raphaël JATTEAU**, Fondateur et PDG de Cocoparks, présente tout d'abord cette société technologique française composée de 8 collaborateurs. L'intégralité de l'activité est dirigée vers les collectivités.

La problématique de la voirie est un sujet commun aux villes. Cela représente un espace colossal et un espace de contraintes.

Cela peut

- Réduire l'attractivité d'un cœur de ville,
- Être un facteur de stress
- Générer de la pollution (30 % de la pollution urbaine provient de la circulation),
- Être une source de dépense de carburant,
- Être un frein au dynamisme des commerces.

Il est constaté que certaines villes ne connaissent pas le nombre de places de stationnement sur leur territoire.

Cocoparks propose une solution en tenant compte des contraintes de la commune.

Mise en place de capteurs « Cocospots » afin de recueillir et d'analyser les données liées à la circulation et au stationnement (avec éventuellement l'appui de la vidéoprotection).

- Avoir des Informations en temps réel, avec une interface accessible et ergonomique,
- Gérer le stationnement et la circulation urbaine, à distance.

Exemple sur une zone de stationnement de livraison à Bordeaux :

Mise en place d'un Cocoparks pour mieux comprendre la problématique grâce à la détection des anomalies :

- Stationnement de plus de 5h00 d'un véhicule (*une camionnette, appui d'une caméra*).
- Arrêts consécutifs de plusieurs véhicules de 30 min à 1h00 (*proche d'un commerce de proximité*)
- *Temps multiples de véhicules stationnés en double file (circulation difficile dont celle de bus)*

Cette phase d'observation permet d'avoir une réflexion sur la gestion de l'espace grâce à des informations concrètes (perception des usagers) pour inciter à utiliser les parkings à proximité...

Focus sur la solution :

- Simplicité d'installation
- Flexibilité
- Sobriété
- Coût limité

Objectifs :

- Prendre la main sur la voirie (circulation et stationnement)
- Réduire les incivilités
- Augmenter le taux de fréquentation des places de stationnement
- Diminuer le temps pour chercher une place de stationnement avec les conséquences qui en découlent.

Moins de :

- Pollution,
- Consommation d'énergie,
- Circulation,
- D'embouteillages...

Cocoparks permet aux citoyens d'anticiper leur déplacement et leur stationnement, avec une notion d'information et de réservation.

Également, la Police municipale se déplace si nécessaire (remontées des données).

Monsieur **Raphaël JATTEAU**, Fondateur et PDG de Cocoparks, rappelle que cette application se développe de plus en plus. Cette solution peut être adaptée et répondre aux difficultés des communes, en tenant compte de leurs spécificités.

IV. Intervention de Monsieur Clément CARREAU, Responsable des affaires publiques de Phénix.

→ Solutions contre le gaspillage, pour un impact social et environnemental.

Monsieur **Clément CARREAU**, Responsable des affaires publiques de Phénix présente cette start-up française, spécialisée dans les es solutions dans la lutte contre le gaspillage et des invendus alimentaires. Depuis sa création, la structure a permis de sauver plus de 150 millions de repas. Le nombre de repas sauvés est aussi important que le nombre d'emplois créés. À ce jour, plus de 2000 associations bénéficient de ses actions, dans un contexte où la demande s'est fortement amplifiée : + 39 %.

La Loi Garot adoptée en 2016, oblige les supermarchés de plus de 400 m², à nouer un partenariat avec une association d'aide alimentaire pour lui donner ses invendus alimentaires. Depuis 2019, elle s'applique à la restauration collective publique. Cette loi a été renforcée par la Loi Agec, entrée en vigueur depuis janvier 2022, qui incite les grossistes ayant un chiffre d'affaires annuel de plus de 50 millions d'euros.

La commune de Courbevoie est pionnière dans le domaine, depuis février 2021. Soutenu par Monsieur **Arash DERAMBARSH**, Maire-Adjoint de Courbevoie, Elle a élaboré une charte municipale d'engagement pour la lutte contre le gaspillage alimentaire. Celle-ci a été signée conjointement par la commune, la start-up Phenix et les différentes enseignes présentes au sein de la commune.

Madame **Florence de PAMPELONNE** et Madame **Isabelle COVILLE**, Responsables du Réseau Développement Durable 92 proposent d'organiser **une visioconférence, le mercredi 6 avril 2022, à 9h30**, pour présenter cette démarche et cette charte alimentaire, à l'ensemble des Elus concernés.

Conclusion :

Madame **Florence de PAMPELONNE** et Madame **Isabelle COVILLE** remercient l'ensemble des intervenants et des participants pour la qualité de ces échanges. Elles invitent les élus à se retrouver le 6 avril prochain, pour la visioconférence avec la start-up Phénix.

Informations et présentations diffusées lors de la réunion

France Logistique :

- le rapport logistique urbaine durable détaillant les éléments de présentation.
https://www.francelogistique.fr/wp-content/uploads/2021/10/211021_LUD_Rapport-final.pdf

- le livre blanc apportant des premiers éléments sur les questions hors logistique urbaine

<https://www.francelogistique.fr/wp-content/uploads/2022/02/France-Logistique-TetL-pour-France-performante-08fev22.pdf>

URBY :

Présentation PowerPoint, jointe au C-R

Film en introduction, ci-joint le lien de téléchargement

- <https://we.tl/t-C0Rc37f8Fv>

Contact :

Madame **Delphine JANICOT**

Directrice Marketing & Communication URBY

Groupe La Poste

Immeuble Axe Seine

35 Rue Camille Desmoulins

92130 Issy Les Moulineaux

delphine.janicot@urby.fr

www.urby.fr

06 48 00 62 69

Cocoparks :

Présentation PowerPoint, jointe au C-R

Fiche synthèse « Gestion intelligente du trafic et du stationnement »

Contact :

Monsieur **Raphaël JATTEAU**

Founder and CEO

+33 6 11 85 54 54 | raphael@cocoparks.io

Questionnaire élaboré à l'attention du réseau sur « Le dernier kilomètre dans la chaîne de distribution de marchandises aux entreprises, aux commerces et aux particuliers, en milieu urbain ».